

- **Lotissement Beauchamp** : les bordures seront mises après la vente des lots.
- **Réparation** des toilettes publiques Place Barthélémy et terrain de basket.
- **Centre Technique Communal** : relevage du portail.
- **Campagne enrobés** : Rue du Roc Rouge, Rue du Stade, Rue des Allobroges, Rue du Portillon, Centre Technique Municipal, Lot Les Hauts du Clos, Rue des Tribunes, Rue Montjoie, Impasse Montjoie, Rue de la Perrière.
- Les entreprises ont été consultées.
- **Demande de camion de hamburgers artisanaux** (« food truck ») le mardi ou le jeudi. Avis favorable du Conseil Municipal.
- **PPI Lanxess** : exercice prévu en novembre.

DIVERS

- **Rappel** : l'écobuage (brûler les végétaux) est interdit,
- **Rappel** : le respect du tri sélectif + les horaires de la déchetterie + ne pas déposer les ordures à côté des poubelles,
- **Affouage année 2015** : tirage au sort le vendredi 2 octobre à 18h devant la mairie, les inscriptions doivent se faire en mairie avant le 25 septembre. De plus, les informations relatives à la situation géographique des lots sont disponibles en mairie.
- **TAP** : L'inscription aux activités périscolaires doit se faire en mairie avant la rentrée des classes. Ces activités se dérouleront le lundi/mardi/jeudi. A ce jour, les activités prévues sont : l'anglais, le tennis de table (2h), la gymnastique volontaire (2h) et les activités encadrées par les ATSEM. Normalement, ces activités devraient débuter autour du 14 septembre.
- **Stationnement** : les voitures n'ont pas à être stationnées sur les trottoirs. De plus, une campagne d'enrobé doit avoir lieu sur la commune à partir du 15 septembre. Par conséquent, dans les rues suivantes : les Hauts du Clos, la Perrière et Montjoie, aucune voiture ne devra être garée sur les trottoirs.

La séance est levée à 21 h 00.

Le Maire,

Jean BONNED



COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL N°368 DU 30/06/2015

Présents : Mmes DREGE Sylvie, DELESTRE Huguette, GILBERT Claudine, MIMOUN Djamilia, POULAIN Rose-Marie, Mrs ACHARD Alain, AUGEM Jean-Michel, BOUVIER Jean, CHANU Olivier, COMBET Jean-Paul, CONTI Sylvain, FONTAINE Jean-Marie, MARTINEZ Jackie, PERRIER Christian, REFFET Jean-Luc.

Début de la séance : 19 h 00

DEMANDE DE SUBVENTION DETR 2015 RESTRUCTURATION ET EXTENSION DE LA SALLE DES FÊTES

Monsieur Le Maire présente à nouveau le projet d'extension et restructuration de la salle des fêtes ainsi que le budget annoncé.

Le Conseil Municipal, après en avoir pris connaissance et en avoir délibéré :

- Approuve le projet de restructuration et extension de la salle des fêtes
- Approuve le coût prévisionnel des travaux pour un montant de 1 095 104,00€
- Approuve le plan de financement faisant apparaître des participations financières de l'Europe et l'Etat,
- Demande à la Préfecture dans le cadre de la DETR 2015 la subvention de 200 000 € pour la réalisation de cette opération,
- Dit que les crédits nécessaires ont été inscrits au budget de la commune,
- Autorise Monsieur Le Maire à faire les démarches nécessaires et à signer les documents correspondants.

Vote du Conseil Municipal à l'unanimité.

MODIFICATION DES STATUTS DU SYNDICAT DE PAYS DE MAURIENNE

Monsieur Le Maire donne connaissance au Conseil Municipal de la notification de la délibération prise par le Comité Syndical du Syndicat de Pays de Maurienne le 24 mars 2015 approuvant la modification de ses statuts.

Considérant les blocs de compétences auxquels adhère la commune,

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, à l'unanimité des conseillers présents :

- Adopte la modification des articles 1, 3, 10, 13 et 14 des statuts du Syndicat du Pays de Maurienne dans leur version d'avril 2015.

MAINTIEN DE LA TRESORERIE D'AIGUEBELLE

La direction départementale des finances publiques de la Savoie a pris la lourde décision de fermer un grand nombre de structures de proximité indispensables aux populations et aux élu(e)s locaux.

La trésorerie d'Aiguebelle est ainsi vouée à la fermeture au 1er janvier 2018, accompagnant la fermeture de celle de La Chambre pour un regroupement. C'est la désertification des services publics financiers et fiscaux de la basse et moyenne Maurienne qui est programmée. Cette fusion des deux entités aux 112 budgets couvrirait un territoire allant d'Aiton à St Etienne de Cuines soit une distance d'une quarantaine de kilomètres pour la plaine et comprenant également de nombreuses communes de montagne pour lesquelles la proximité géographique du service public est une nécessité.

Cette nouvelle structure sera ingérable et appellera d'autres restructurations telles le transfert de l'accueil des populations au Centre des Finances Publiques de St Jean de Maurienne.

Faut-il rappeler les principales missions exercées dans ces unités, en plus d'un accueil fiscal de proximité, l'encaissement des recettes, le paiement des dépenses, la gestion comptable et financière ainsi que le soutien et le conseil aux collectivités gérées par la trésorerie : les communes, les communautés de communes, les régies, les syndicats, l'EHPAD, ...

C'est dire l'importance du maintien de ce service public de proximité.

C'est pourquoi nous demandons au Directeur Départemental des Finances Publiques de Savoie de retirer le Centre des Finances Publiques d'Aiguebelle de la liste des fermetures programmées et de mettre, au contraire, à sa disposition les moyens matériels et humains nécessaires à son fonctionnement, dans l'intérêt des élu(e)s de proximité et des usagers.

Vote du Conseil Municipal à l'unanimité.

FEDERATION DES MAIRES DE SAVOIE : DGF ET FPIC

Le Bureau de la Fédération des Maires de Savoie souhaite sensibiliser la population savoyarde sur la réduction des dotations de l'Etat et de leur contri-

bution à la péréquation des ressources communales et intercommunales et sur les conséquences de cette situation sur le niveau des services publics locaux et sur l'investissement.

Monsieur Le Maire donne lecture aux membres du Conseil Municipal de la motion proposée par la Fédération des Maires de Savoie. Celle-ci permettra d'alimenter une action de communication avec l'Etat.

Vote du Conseil Municipal à l'unanimité.

CONVENTION MAURIENNE EXPANSION

Monsieur Le Maire explique au Conseil Municipal la mission de Maurienne Expansion : conseil aux créateurs / repreneurs d'entreprise

- Accompagnement des entreprises en développement et l'animation des ressources humaines des entreprises,

- Amélioration de l'attractivité économique de la vallée.

Une convention est mise en place afin de définir les domaines d'intervention de Maurienne Expansion pour la commune d'Epierre.

Une cotisation, prévue au budget 2015, sera versée.

Vote du Conseil Municipal à l'unanimité.

DECISION MODIFICATIVE BUDGET EAU : SCHEMA DIRECTEUR EAU

Dans le cadre du Schéma Directeur de l'Eau, un virement de crédit est nécessaire afin de mandater le Cabinet d'Etudes.

Compte de provenance : 2156

Montant : 10 000,00 €

Compte de destination : 203

Vote du Conseil Municipal à l'unanimité.

ATTRIBUTION DES LOTS : APPEL D'OFFRES RESTRUCTURATION ET EXTENSION DE LA SALLE DES FETES

Monsieur le Maire présente aux membres du Conseil Municipal les résultats suite à l'ouverture des plis avec le Maître d'oeuvre du marché de Restructuration et Extension de la Salle des Fêtes.

Après présentation du tableau d'analyse des offres, le pouvoir adjudicateur décide de retenir les entreprises suivantes :

LOTS	ENTREPRISES RETENUES	MONTANT H.T.
1 – Terrassement VRD abords	TP MANNO	42 280,80 €
2- Démolition, maçonnerie, gros oeuvre	SARL PERRI Pasquale	138 000,80 €
3 – Charpente, couverture, ossature bois, vêtue	ALP'TECHNIBOIS	131 688,72 €
4 – Etanchéité	Déclaré infructueux	
5 – Menuiseries ext. bois, fermetures	Menuiserie TRIVERO	35 515,85 €
6 – Menuiseries ext. alu. Serrureries	SOUEM Constructions	24 770,00 €
7 – Menuiseries int. Vitrification parquet	Menuiserie TRIVERO	119 929,70 €
8 – Cloisons doublages faux-plafonds	Société ROCCHIETTI	49 797,90 €
9 – Carrelage faïence	SARL MIGNOLA Carrelages	32 494,53 €
10 – Sols souples	SARL MIGNOLA Carrelages	2 901,16 €
11 – Ascenseur	THYSSENKRUP	20 080,00 €
12 – Peintures int. et extérieures	Société ROCCHIETTI	18 309,40 €
13 – Isolation thermique par l'ext.	Société ROCCHIETTI	46 060,00 €
14 – Electricité courants faibles	SARL BAZIN Henri	77 871,70 €
15 – Plomberie chauffage ventilation	INTHERSANIT SAS	127 900,00 €
16 – Tribunes télescopiques	DOUBLET SA	54 120,00 €
17 – Rideaux de scène	TEVILOJ	5 437,00 €

Après délibération, le Conseil Municipal, à l'unanimité,

- Valide le choix des entreprises

- Autorise Monsieur le Maire à signer les documents nécessaires au marché.

Vote du Conseil Municipal à l'unanimité.

DEMATERIALISATION AVEC PREFECTURE ET SOUS PREFECTURE : ACTES

Dans le cadre de la télétransmission des actes soumis au contrôle de légalité, une convention entre le représentant de l'Etat et la commune d'Epierre doit être signée.

Vote du Conseil Municipal à l'unanimité.

TRAVAUX

• Station de relevage :

3 entreprises consultées. L'ouverture des offres a eu lieu le 18 juin 2015.

L'entreprise MSE a été retenue pour un montant TTC de 22 000 €. 6 semaines de travaux prévus.

• Entrée Nord :

Changement de la conduite du virage de Lanxess jusqu'au pont Arigon. Le gain dû à l'actualisation a permis d'étendre le génie civil des réseaux secs et protéger les coffrets par des abris montagne.

Le transformateur a été déplacé aux alentours du 8 juillet 2015. Des arbustes vont être plantés. Des copeaux en châtaignier ont été mis pour le Tour de France. La pelouse remplacera les copeaux par la suite.